

Note sur l'entretien entre le cheik Ahmed Zaki Yamani, ministre du pétrole et des ressources minérales d'Arabie séoudite, et le chef du Département fédéral des finances et des douanes, le 11 décembre 1974 à Berne

Ont également et notamment participé au déjeuner de travail: l'Ambassadeur Jolles, directeur de la division fédérale du commerce, M. l'Ambassadeur Thalman, secrétaire général du Département politique fédéral, et M. Siegrist, directeur de l'Office de l'économie énergétique.

L'entretien s'est déroulé dans un climat ouvert, objectif et positif. A aucun moment de la discussion le ministre séoudien n'a fait allusion à l'adhésion de la Suisse à l'Agence internationale de l'énergie ni au vote des Chambres fédérales sur l'UNESCO. (Nota Bene: au même moment, le ministère des Affaires étrangères d'Arabie séoudite faisait une vive démarche auprès du chef de notre mission diplomatique.) Les points suivants ont été abordés dans la conversation:

Prix du pétrole

Trois tendances existent à l'OPEP (réunie dès le 12 décembre à Vienne). La première est en faveur d'une légère baisse des prix, la seconde pour une légère hausse, la troisième propose une forte hausse. L'Arabie séoudite est pour un gel des prix pendant un certain temps, voire pour une légère réduction (propos confirmé lors de la conférence tenue par M. Yamani à Zurich). L'Arabie séoudite est favorable à un prix unique (au lieu d'une redevance fiscale pour les sociétés intégrées et d'un prix de vente pour le pétrole nationalisé) et elle est opposée à l'indexation. Si le prix actuel est un peu trop élevé, il n'est pas question de descendre à 7 ou 8 dollars le baril comme le souhaiteraient les américains.

Politique pétrolière

De nouvelles structures sont envisagées pour le marché du pétrole. Les concessions d'extraction accordées aux sociétés intégrées seront entièrement retirées, voire nationalisées, l'Etat producteur restant l'unique propriétaire de ses ressources et pouvant ainsi fixer le prix de vente au puits. Pour le raffinage et la commercialisation des produits pétroliers ("downstream operation")

un partage est prévu entre les sociétés intégrées disposant des investissements et des circuits de distribution nécessaires et la société nationale du pays producteur. A défaut de la technologie et de l'infrastructure nécessaires, ces sociétés nationales rechercheront des formes de coopération ("joint ventures") avec les sociétés nationales des pays importateurs. L'Arabie séoudite ne cherche donc pas à éliminer les sociétés intégrées du marché, mais à modifier le caractère de leurs opérations. Notre interlocuteur nous a fait comprendre indirectement qu'une collaboration bilatérale avec le secteur privé ou public suisse pour la vente, le raffinage et la distribution du pétrole séoudien dépendra uniquement de la rentabilité d'un projet déterminé.

Prix du pétrole et situation économique générale

L'Arabie séoudite est parfaitement consciente de la précarité de cette situation. Elle n'a aucun intérêt à aggraver les difficultés économiques, financières et monétaires des pays occidentaux industrialisés, car elle reconnaît sa dépendance de ces pays pour son propre développement industriel, l'apport de technologie et l'investissement des pétro-dollars. Vu cette interdépendance, un dialogue menant à une collaboration s'impose.

Perspectives de négociation

La priorité est au dialogue et à la nécessité d'éviter la confrontation par des mesures unilatérales. Si l'ONU n'est pas le cadre approprié de négociation, le projet de réunion à douze (français mais concerté avec l'Arabie séoudite) est peut-être trop exigü. Le dialogue ne doit pas tarder même si l'on peut admettre que les trois groupes (producteurs, consommateurs et pays en développement) doivent concerter préalablement leurs vues. Cette concertation ne devrait pas dépasser un certain stade afin d'éviter que les positions soient figées d'avance. Cependant, au-delà du prix les intérêts ne sont pas obligatoirement identiques chez les consommateurs (entre les Etats-Unis et le Japon par exemple qui ont des dépendances énergétiques fort différentes). La négociation doit inclure les matières premières en général (concession à l'Algérie).

Aide aux pays en développement

L'Arabie séoudite a mis à disposition du FMI (Oil Facility Fund) 1,2 milliard de dollars. Elle consacre en outre 10 % de son budget à l'aide aux pays en développement. Elle constate certaines difficultés tenant l'insuffisance d'institutions de distribution et de projets concrets. La création d'un nombre de fonds séoudiens est destinée à renforcer l'aide aux pays musulmans et à leur accorder une priorité.

Placement des pétro-dollars

Les critères sont la sécurité et le rendement. L'Arabie séoudite place actuellement à court terme dans les banques et les portefeuilles. Mais ces placements sont en faits à moyen terme parce qu'il n'y a aucun danger ni menace de retrait brusque et massif. Il est envisagé de placer à l'avenir en prises de participation et à long terme.

Développement national

C'est la priorité pour l'affectation des revenus pétroliers. Le plan quinquennal en cours prévoit des investissements de 70 milliards de dollars (valeur 1974), dans une large mesure pour l'industrialisation. De graves problèmes de technologie et de personnel qualifié se posent. L'Arabie séoudite constate un certain manque d'élan des pays industrialisés à participer au développement du pays.

Situation politique

Le cheik qui a proclamé vigoureusement que son pays appartenait au monde libre (répété à Zurich) a dit au sujet de la situation au Proche Orient qu'elle était moins bonne qu'au début de cette année mais moins mauvaise qu'en automne dernier (à la veille de la guerre du Kippour). Il n'y a pas de menace de guerre immédiate mais la frustration des Arabes pourrait prendre une nouvelle ampleur si aucun progrès n'était réalisé dans le retrait des forces israéliennes. Mai 1975 pourrait être un mois critique à cet égard.